

Rapport d'activités 2023

Institut royal des Élités du Travail

Services de Police et de Sécurité civile
Politie- en Civiële Veiligheidsdiensten



10.12.2023

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
UNE IMAGE VAUT MILLE MOTS	6
FIN DE MANDAT DU PRÉSIDENT PHILIPPE PIRSON : UN DÉPART REMPLI DE LUMIÈRE !	8
AVENIR DE L'INSTITUT	11
LE COLLÈGE ET L'INSTITUT	15
FORUM DES FEMMES 2023 : UNE FIN DE CYCLE BIEN PROMETTEUSE	17
NOS PARTENAIRES PENDANT LES PROCÉDURES EN COURS EN 2023	19
LES DOYENS D'HONNEUR NOMMÉS EN 2023	20
LES DOYENS D'HONNEUR DU TRAVAIL ÉMÉRITES	23
LES PROMOTEURS	25
2023 EN CHIFFRES	26
LES SUPPORTS DE COMMUNICATION	32
LES CÉRÉMONIES DE 2023	34
CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	35
LISTE DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	36

INTRODUCTION

2023 : UNE ANNÉE D'ABOUTISSEMENT ET DE PASSAGE !

Si 2022 avait été marquée par le retour au présentiel, une nouvelle Direction et la mémorable cérémonie de You ; l'année 2023 aura connu elle aussi des faits remarquables.

Citons d'abord l'aboutissement de la réflexion stratégique.

Cet exercice mené en pleine collaboration avec les partenaires aura été long, mais intensément fructueux.

L'Institut dispose à présent d'un outil qui lui permettra d'établir des actions sur les 5 années à venir, mais surtout de l'inscrire dans son temps et de correspondre aux attentes du monde du travail d'aujourd'hui.

Citons ensuite, l'organisation d'une cérémonie marquante où plus de 800 Lauréat.e.s du secteur des Services de Police et de Sécurité civile ont été valorisé.e.s

Après YOU, l'Institut démontre ainsi sa capacité à organiser de grands événements et se réjouit de la présence soutenante d'une Ministre fédérale.

Plus encore, la procédure elle-même a permis de tirer des enseignements pour le futur d'autres procédures.

En ce domaine particulier qu'est le déroulé des procédures – instruit par les interviews préalables à la réflexion stratégique – l'Institut a réfléchi un nouveau formulaire digital correspondant mieux aux attentes des candidat.e.s et plus respectueux de l'environnement.

Enfin, l'année 2023 aura été la dernière année du mandat exercé depuis près de 10 ans par le Président Philippe Pirson.

Ce dernier – après des années intenses – cèdera sa place dès 2024 à Monsieur Robert de Mûelenaere.

Arguons que la flamme du flambeau sera toujours aussi vive !

UNE IMAGE VAUT MILLE MOTS

Si nous ne devions retenir qu'une image de l'année 2023, nous présenterions d'abord celle-ci.



Car cette année encore, la citation attribuée à Confucius s'est incarnée dans une jeune femme.

Un sourire radieux, une démarche solide, une joie pleine.

Mais ce serait une trop courte description.

Car cette jeune femme est en uniforme.

A l'arrière-champs, nous distinguons des centaines d'autres personnes, elles aussi en uniforme et à l'avant-champs, en flou, une Ministre s'apprête à épingler une médaille aux côtés d'un Doyen dont on devine la fermeture du collier.

Que de symboles en une image !

D'abord l'évidence : le besoin de reconnaissance est de tous les secteurs. Celui des Services de Police et de Sécurité civile , avec plus de 800 Lauréat.e.s le démontre activement.

Ensuite, la place des femmes se conforte sur le marché du travail et c'est des mains d'une Ministre qu'une *femme de terrain* recevra sa distinction.

Enfin, la fermeture du collier rappelle que celles et ceux qui furent nommé.e.s comme Doyen.ne.s font office de « ponts » entre l'expérience précieuse de leur carrière professionnelle et les acteur.trice.s de terrain d'aujourd'hui.

La mission de l'Institut s'incarne en cette image : reconnaître le parcours professionnel remarquable de l'ensemble des travailleur.se.s et permettre aussi à notre pays de remercier publiquement un secteur particulièrement exposé et au service de tous et toutes.

FIN DE MANDAT DU PRÉSIDENT PHILIPPE PIRSON : UN DÉPART REMPLI DE LUMIÈRE !

Le Collège des Doyens d'honneur du Travail et l'Institut doivent beaucoup au Président Philippe Pirson.

Pendant près de 10 années, il aura exercé son mandat avec conscience et respect, toujours orienté vers l'avenir de ces deux institutions.

Nous donnons ici - pour la dernière fois en qualité de Président - la parole à Monsieur Philippe Pirson.

Président, voilà 10 ans que vous exercez votre mandat. Quelles images emportez-vous avec vous ?

P. P. : Depuis la toute première cérémonie, je suis toujours emporté par l'émotion qui se lit dans les yeux des lauréats qui reçoivent leur insigne. Cette émotion est sans contexte, ce que retiendrai de plus exceptionnel.

Mais je retiens aussi deux événements marquants :

- *La rencontre avec notre souverain lors de « Place des Jeunes » : son intérêt et son accueil aussi pendant la fête nationale.*
- *L'organisation de la cérémonie « You » qui en unissant 5 secteurs, unissait surtout des travailleurs de tout horizon, de tout niveau, mais animés par les mêmes valeurs liées au travail.*

Président, ceux qui vous connaissent savent que vous avez plusieurs vies : chef d'entreprise, membre de Fédérations professionnelles, membre de différentes associations. Pensez-vous que ces expériences vous ont aidé dans votre fonction ?

PP : Indubitablement ! Car un Président se doit d'être à l'écoute de tous, doit percevoir les positions des différents acteurs du monde du travail, mais aussi de notre société en général.

Un Président, comme un chef d'entreprise, doit anticiper les changements, voire les mutations du monde.

Et si les qualités de tolérance et de rigueur sont incontournables partout ; au Collège et à l'Institut, la diplomatie, le travail en symbiose sont les bases fondatrices.

Mais à choisir, quelle serait votre plus grande qualité ?

PP : On aimerait en citer mille (rires), mais je dirais sans forfanterie : « engagé ». Je m'y trouve et retrouve. Comme j'espère qu'on m'y reconnaisse.

D'ailleurs, peut-être puis-je exprimer ici, un regret. J'estime avoir assisté, ces dernières années à un recul du respect de l'engagement vis-à-vis de l'Institut.



Je remercie les hommes et femmes politiques qui s'engagent pour l'Institut, mais ils sont moins nombreux qu'avant. Les soutiens financiers sont difficiles à obtenir.

Il faut se battre alors que chacun concède que la reconnaissance au travail est indispensable humainement et socialement. Si c'est vraiment une ambition, il faut en avoir les moyens.

J'entends ce regret, mais pensez-vous que les travailleurs eux-mêmes ont changé et que les jeunes ne sont plus intéressés par le travail ?

P.P. : Triste phrase de « vieux ronchons » ! Je trouve les jeunes formidables et engagés, justement vis-à-vis du travail. Alors, oui, pour certaines générations, il est agaçant d'entendre leur recherche d'équilibre privé/professionnel. Mais ont-ils tort ?

Pour caricaturer, « avant » le travail était un but en soi et était l'excuse du sacrifice personnel. J'en connais qui arrivés au seuil de leur pension s'exclament : « Je vais enfin avoir du temps pour m'occuper de mes petits-enfants ». Pour rattraper un temps perdu quand le travail emportait tout sur son passage.

Aujourd'hui, les jeunes travailleurs ont aussi une vie familiale, sociale et des loisirs. Ça ne veut pas dire que le travail ne les intéresse pas. Mais ils ont compris que le travail est un moyen et non pas un renoncement. S'y investir, s'y engager, être créatif et motivé, mais « en équilibre ».

Les jeunes sont formidables !

Président, si nous revenons à votre mandat, auriez-vous une anecdote à nous raconter ?

P. P. : J'en ai une, oui. Elle n'est pas comique, mais elle montre à quel point la concertation sociale est forte au sein des deux Institutions. Savez-vous que lorsque l'Institut a été contraint de déménager, le CNT lui a ouvert grand les portes ? Savez-vous où et en combien de temps ? Dans un couloir, en dix minutes. Tous les partenaires, ensemble, d'accord, presque instantanément. Pas de palabres. Une union.

C'est ce que vous souhaitez pour l'avenir du Collège et de l'Institut ?

P.P. : Oui, bien sûr, c'est la base. Mais je souhaite aussi que l'avenir nous démontre, encore plus qu'aujourd'hui que ces Institutions ont une place incontournable. Soient reconnus pour leur utilité sociale. Que les travailleurs soient reconnus.

Alors, Président, aurez-vous du mal à vous occuper à partir de 2024 ?

P.P. : (rires) Non ! Je souhaite conserver et préserver ma santé. Mais je veux continuer à apporter ma contribution au bien-être de la société. Je veux profiter de mes proches, famille et amis. Par-dessus tout – et dans tous les cercles – je veux rester en éveil.

Le mot de la fin ?

P. P. : On a beaucoup parlé d'engagement dans la conversation. Alors, j'aimerais remercier celles et ceux qui se sont montrés engagés à mon égard.

J'aimerais citer tous leurs prénoms, mais ce serait un peu long.

D'abord, une équipe sans laquelle rien ne se fait, collaborateurs et direction.

Des administrateurs et des administratrices, les partenaires sociaux, des experts qui donnent de leur temps de manière bénévole ; qui ont épaulé ma réflexion.

Tous et toutes se sont montrés bienveillants envers moi. Et vous savez, la bienveillance va au-delà de la gentillesse car elle s'attache au bien-être de l'autre de manière désintéressée.

Merci à eux tous. Elles ont fait de moi, comme je le dis lors des cérémonies : « Un Président heureux »

AVENIR DE L'INSTITUT

Entamé, il y a plusieurs années, mais véritablement activé en 2022, le travail de réflexion stratégique a pris fin le 15 juin 2023, date à laquelle le Conseil d'administration en a approuvé les termes.

RÉSULTATS :

Le travail a abouti :

- à une redéfinition des missions-valeurs-vision à l'œuvre au sein de l'Institut
- à une définition d'une superstructure stratégique dessinant l'Institut dans 5 ans
- à une définition des différents axes stratégiques menant à cette superstructure
- à un plan d'actions permettant la réalisation de résultats attendus dans les 3 à 5 ans au sein de chacun des axes stratégiques
- à une inscription des actions dans un calendrier
- à une évaluation du coût des actions
- à une définition des prises en charge des actions

Le présent rapport ne peut présenter l'ensemble de ce travail, néanmoins retenons-en l'essence.

Quant à une redéfinition des missions-valeurs-vision à l'œuvre au sein de l'Institut

Mission de l'IRET :

L'IRET stimule et reconnaît l'importance d'un travail de qualité en mettant en lumière sa valeur sociétale et humaine.

Valeurs de l'IRET :

- L'IRET œuvre avec respect : la personne – dans sa relation au travail – est centrale.
- L'IRET est ouvert à tous.
- L'IRET est professionnel et engagé : l'équipe est constituée de collaborateurs expérimentés s'engageant chaque jour pour mettre en lumière les individus qui se distinguent par leur parcours professionnel ou activité professionnelle remarquable.
- L'IRET est porté par les travailleurs et les employeurs, ensemble, et il travaille avec tous les acteurs du monde du travail sur tout le territoire belge.

Vision :

Le travail de qualité fait sens pour l'être humain et contribue à une société plus responsable, solidaire et orientée vers l'avenir.

C'est pourquoi l'IRET met en valeur publiquement les personnes – à titre individuel ou collectif – ayant un parcours professionnel et/ou sociétal remarquable en leur octroyant une reconnaissance nationale.

Quant à la définition d'une superstructure, des axes stratégiques qui la sous-tendent et des actions qui fondent les axes :

Dans 5 ans, l'Institut est un acteur connu et reconnu pour sa mission dans le monde du travail.

1. Axe stratégique n°1

L'Institut a une identité intelligible, indépendante, ancrée dans son époque.

- 1.1. Les acteurs du monde du travail peuvent se reconnaître dans sa démarche.
- 1.2. Les liens et interactions entre l'Institut et le Collège sont clarifiés.
- 1.3. Les liens avec la Maison royale sont réaffirmés.

2. Axe stratégique n°2

L'Institut est pérenne financièrement

- 2.1. Le subside du SPF emploi est adéquat.
- 2.2. Les sources de financement sont diversifiées
- 2.3. Les coûts directs et indirects sont maîtrisés
- 2.4. Les résultats sont transparents

3. Axe stratégique n°3

L'Institut est géré sainement.

- 3.1. Les obligations légales et réglementaires sont respectées et particulièrement la loi du 23 03 2019 introduisant le code des sociétés et des associations.
- 3.2. Le Conseil d'Administration est le reflet du monde du travail actuel.
- 3.3. Le Conseil d'Administration est engagé.
- 3.4. Les résultats sont transparents.
- 3.5. Les ressources matérielles et humaines permettent d'assumer les actions.

4. Axe stratégique n°4 :

L'Institut propose des procédures simples, accessibles et flexibles à des publics élargis.

- 4.1. La candidature peut être individuelle ou collective ; portée de manière individuelle ou pour autrui.
- 4.2. La candidature peut être introduite dans un secteur ou dans le cadre d'une activité.
- 4.3. La procédure s'adapte à la réalité du marché du travail.
- 4.4. La méthode d'introduction des candidatures est inclusive.
- 4.5. Le traitement interne et externe des candidatures est rapide, durable, permettant un reporting direct ; respectueux de la confidentialité.

5. Axe stratégique n° 5

L'Institut propose au Roi d'accorder le titre de lauréat du travail à l'issue de l'examen du parcours professionnel ou de l'activité professionnelle remarquable du candidat.

- 5.1. Des critères définissent le parcours professionnel ou l'activité professionnelle remarquable.
- 5.2. Ces critères sont adaptés de manière continue au marché du travail actuel et sont à l'écoute du terrain.
- 5.3. Le jury agit avec indépendance, est composé de manière paritaire et est ouvert à l'expertise de personnes ayant un lien direct avec le secteur. Sa composition est le reflet de la diversité du secteur et tend vers une égale représentativité au sein des différentes classes d'âges ; hommes/femmes ; personnes actives dans le monde du travail/personnes non actives dans le monde du travail.
- 5.4. Les décisions sont motivées et peuvent faire l'objet d'un recours.

6. Axe stratégique n°6

L'Institut valorise l'obtention de l'insigne et du titre de lauréat

- 6.1. L'insigne reste une valorisation pour le lauréat et se voit complété par la valorisation du titre de lauréat.
- 6.2. L'Institut permet au lauréat de faire valoir ses mérites au-delà de l'obtention de l'insigne.
- 6.3. Les employeurs connaissent la valeur ajoutée du titre de lauréat pour les travailleurs et pour leurs organisations.
- 6.4. Le grand public sait facilement qui est lauréat.

7. Axe stratégique n°7

L'Institut communique efficacement.

- 7.1. L'Institut adopte des contenus personnalisés, sincères, naturels, intensifiés.
- 7.2. Les supports de communication sont actualisés et mis en conformité avec les décisions stratégiques
- 7.3. Les supports de communication sont diversifiés.
- 7.4. L'ensemble des partenaires est impliqué : partenaires sociaux, employeurs, lauréats, doyens et tous les acteurs du monde du travail.

PRÉSENTATION DE CE PLAN :

Ce plan stratégique a été présenté :

- Le 4 juillet 2023 à Monsieur Geert De Poorter, Président du Comité de Direction du SPF Emploi
- Le 3 octobre 2023 à notre Ministre de tutelle Pierre-Yves Dermagne, Ministre de l'Emploi et de l'Économie

APPRÉCIATIONS ET PERSPECTIVES :

Ce plan est le produit d'un travail mené par certains administrateurs, des experts externes et la Direction.

Son aboutissement est le signe d'un engagement commun.

En soi, il est déjà la démonstration d'une réussite.

En outre, comme l'a souligné le Conseil d'administration, ce plan clarifie la démarche de l'Institut et vise à son inscription dans l'avenir.

Ce plan était un outil nécessaire.

Mais sa nécessité ne peut pas occulter son caractère ambitieux : les actions à mener sont nombreuses, dans des domaines divers.

Ambitieux aussi car les ressources humaines et financières de l'Institut sont faibles.

Il nécessitera une adaptabilité au changement tant de la part de l'équipe que des partenaires.

Le Conseil d'administration accompagnera sa mise en place animé par la volonté d'inscrire l'Institut dans le futur.

LE COLLÈGE ET L'INSTITUT

BULLETINS D'INFORMATION¹

Le Comité de rédaction, composé par le Président, certains administrateurs du Collège, la coordinatrice de Forum des Femmes, la Direction de l'Institut, s'est chargé des publications.

Durant l'année calendrier 2023, trois numéros avec le contenu suivant ont été publiés:

Bulletin d'information 2023/1-2 :

- Violence et harcèlement dans le monde du Travail : Forum des Femmes se mobilise.
- Forum des Femmes tisse des liens.
- Journées nationales Anvers.
- Accueil des nouveaux Doyens.
- Actualités.

Bulletin d'information 2023-3 :

- Article Jeunes Lauréats : Commitment & Drive mène à la satisfaction au travail et aux résultats !
- Cérémonie Port
- A vos agendas : les prochaines Journées nationales de rencontre.
- Actualités.

Bulletin d'information 2023-4 :

- Philippe Pirson, Président : un départ rempli de lumière !
- Les Journées nationale de rencontre : la fin d'une belle histoire ?
- Au lendemain des Journées de rencontre : quelles sont les perspectives ?
- 2018-2023 : Forum des Femmes, 5 ans déjà.
- Paul Spaens : Quand la conviction nourrit la proactivité.
- Les nouveaux Doyens d'honneur du Travail : Services de Police et de Sécurité civile .
- Ils nous ont aidés en 2023.
- Actualités

¹ En 2023, le Collège a entamé une réflexion sur l'adéquation de son support de communication avec les attentes des Doyen.n.es et éventuellement d'autres acteur.trice.s du monde du travail. En collaboration avec l'Institut, un travail de « nettoyage » des banque de données concernant les Doyen.n.es a été réalisé. La décision a été prise de créer un groupe de travail qui réfléchira, dès 2024, à la refonte d'une nouvelle revue qui devra satisfaire à la fois le Collège, mais aussi l'Institut.

JOURNEE NATIONALE DE RENCONTRE ET DECISIONS D'ALTERNATIVES

Alors que la tradition en était inscrite depuis très longtemps, les 31^e Journées nationales de rencontre 2023 à Liège ont été annulées.

Les raisons ont été nombreuses :

- Nombre de participants insuffisant et conséquence de pertes financières.
- Programme de la séance académique difficile à concrétiser vu l'engagement des orateurs.
- Sponsoring au plus bas.
- Manque d'investissement de la part des Doyens de la Province.

Cette décision difficile, mais nécessaire a amené le Collège à réfléchir à des actions alternatives à mener dès 2024.

L'Institut a largement participé à cette réflexion car le Collège est son partenaire naturel.

L'objectif de la réflexion sera d'assoir l'action du Collège dans le monde du travail actuel, d'assurer sa visibilité et son avenir.

NOUVEAUX STATUTS ET MANDATS VACANTS

En 2023, le Collège a travaillé sur de nouveaux Statuts en vue de mettre ces derniers en conformité et d'en modifier certains articles.

Pour des raisons de calendrier, ces statuts furent adoptés le 8 février 2024.

Certains mandats se sont libérés en 2023.

Afin d'assurer une meilleure diversité, le Collège a pris la décision de veiller à les remplacer en tendant vers une meilleure représentation des femmes et des personnes actives professionnellement.

FORUM DES FEMMES 2023 : UNE FIN DE CYCLE BIEN PROMETTEUSE

En 2023, Forum des Femmes a continué ses actions

LE 23 JANVIER 2023 :

Dans le cadre des démarches de 2022 en vue de

- Faire aboutir la procédure d'assentiment de la convention 190 contre la violence et le harcèlement au travail dans les plus brefs délais.
- Prendre des initiatives pour mettre en œuvre les mesures pour lutter contre la violence et le harcèlement fondés sur le genre dans le milieu du travail, identifiées dans le plan d'action national de lutte contre les violences basées sur le genre 2021-2025 et contribuer ainsi à une plus grande efficacité des mesures sur le terrain.
- Porter une attention particulière aux mesures à prendre pour lutter contre la violence et le harcèlement dans les PME et les secteurs et groupes à risques comme les titres-services, et les entreprises de travail adapté par exemple.

et après avoir déjà rencontré divers.e acteur.trice.s politiques, Forum des Femmes a rencontré Madame la Secrétaire d'État à l'Égalité des genres et à l'Égalité des chances.

LE 8 MARS 2023 :



À la veille de la Journée internationale des droits des femmes, Forum des Femmes a organisé une première activité de rencontre entre Doyennes et Lauréates du travail. Le groupe a pu visiter l'atelier d'une boulangerie industrielle, rencontrer les autorités locales, mais aussi et surtout, échanger et réfléchir ensemble afin de rendre le travail des femmes plus visible et de les encourager à participer aux procédures de l'Institut ou à Forum des Femmes. En route, le groupe s'est arrêté dans la magasin de Madame Duchateau, Doyenne d'honneur du Travail, dont le magasin a fêté avec fierté ses 100 ans d'existence



Rendre visible le travail et l'engagement : Forum des Femmes poursuit son action

L'action en faveur de la ratification de la convention 190 contre la violence et le harcèlement au travail a porté ses fruits, le processus est finalisé, la convention entrera en vigueur le 13 juin 2024.

Forum des Femmes insiste : les victimes doivent être soutenues pour pouvoir revivre normalement. C'est un des objectifs de Cédric Gorreux, esthéticienne sociale, Lauréate du Travail. Forum des Femmes a rendu visible son engagement et son travail par le biais d'une rencontre, d'un article et d'une diffusion sur les réseaux

A l'échéance de l'année 2023, Forum des Femmes fête ses 5 ans d'existence.

Un bilan de ses actions sera présenté en 2024.

D'ores et déjà, son action est qualifiée positivement.

- Elle visibilise le rôle et la place des femmes dans le monde du travail actuel
- Elle visibilise l'existence et l'utilité de l'Institut et du Collège.

NOS PARTENAIRES PENDANT LES PROCÉDURES EN COURS EN 2023

Pour réaliser sa mission, l'IRET peut compter sur la collaboration volontaire et indispensable de partenaires des secteurs avec lesquels il travaille, à savoir, les syndicats et selon le cas les fédérations d'employeurs, les organisations professionnelles, l'autorité publique ou les institutions sectorielles ou encore des experts qui siègent au sein d'un Comité organisateur.

Ports

BTB-FGTB	CEPA
CGSLB	CEPG
CSC Transcom	CEWEZ

Services de Police et de Sécurité civile

CGSP	Police Fédérale
Commission Permanente de la Police Locale	SLFP
CSC – Services Publics – Police	SNPS
Doyens émérites du secteur	SPF Intérieur
Doyens du secteur	SYPOL

LES DOYENS D'HONNEUR NOMMÉS EN 2023

PORTS

Peter Heyde

Directeur général CEPG



SERVICES DE POLICE ET DE SÉCURITÉ CIVILE

Juan Corriat

Officier de la Police fédérale – Direction des Unités Spéciales

Chef de service du National Technical and Tactical Support Unit



Pompier

Filiep Dekiere

Commandant de zone - Zone 1 -



Patrice De Mets

Cheffe de corps de la Zone de police Grammont/Lierde



Karl Heeren

Premier Commissaire de la Zone de police d'Anvers

Chef Relations externes, Coopération internationale et affaires protocolaires - Conseiller auprès de la Direction du corps



Pascal Petry

Administrateur général adjoint de la Sûreté de l'État

Els Saelemaekers

Première Conseillère en prévention

Médecin du travail au Service interne de Prévention et de Protection au travail de la Police fédérale



Pascal Scalais

Lieutenant au sein de la Protection Civile de Crisnée

Joëlle Vanblaere

Directrice de Cabinet – Zone de Police de Liège



Alain Van Slambrouck

Premier Inspecteur en chef OPJ/APR - Directeur-Adjoint
Officier Protocole pour la Zone de police Bruxelles-Ouest 5340

LES DOYENS D'HONNEUR DU TRAVAIL ÉMÉRITES

PORT

Guy Benedictus

Président du Conseil d'administration de la Caisse de compensation de la sécurité sociale du port de Zeebrugge-Bruges, Ostende et Nieuport



Henri Lubben

Membre du Comité fédérale « ABVV gepensioneerden »



Marc Soens

Co-administrateur à la « vzw Havenbeeld »



SERVICES DE POLICE ET DE SÉCURITÉ CIVILE



Michel De Mulder

Délégué SLFP Police – Président IPA Brabant

Jan Pultijn

Commissaire en chef e.r. de la Police fédérale – Direction générale – Police administrative



Paul Spaens

Premier Commissaire de police

Conseiller politique / Gestionnaire de dossiers auprès de la Commission Permanente de la Police Locale



LES PROMOTEURS

PORTS



Gerrit Goos
Ancien Chef des guichets portuaires
Gestion du Personnel CEPA

Les Promoteur-riche-s sont des membres d'un Comité organisateur ou technique qui ont participé à au moins trois procédures. Ils obtiennent l'insigne d'honneur d'or au titre de Promoteur-riche.

SERVICES DE POLICE ET DE SÉCURITÉ CIVILE

Patrick Vande Cavey

Premier Commissaire en chef de la Police fédérale

Direction du Personnel – Service de gestion de carrière Police fédérale



2023 EN CHIFFRES

NOMBRE DE LAURÉAT.E.S

Au cours de l'année écoulée, 932 personnes sur un total de 984 candidat.e.s ont été promues au titre de Lauréat.e.s du Travail.

853 dans le Secteur Police (contre 437 lors de la précédente cérémonie de 2017)

79 dans le Secteur des Ports (contre 183 lors de la précédente cérémonie de 2015)

La réussite exceptionnelle du Secteur Police (+ 417 Lauréat.e.s) est le fruit d'un travail entamé largement avant le début de la procédure et repose sur des éléments privilégiés :

- Une participation traditionnelle
- Une facilité de diffusion de l'information
- Un Comité disposant de la possibilité de s'investir
- Un travail de communication interpersonnel très fort porté principalement par un Président infatigable, disposant, en fin de carrière, de tous les contacts nécessaires.

Retenons, pour l'avenir que ces éléments sont à l'origine de la réussite en restant conscients qu'ils ne sont pas transposables automatiquement d'un secteur à l'autre.

Car en effet, le Secteur des Ports accuse une perte de 104 Lauréat.e.s par rapport à la procédure précédente et se comporte comme la majorité de nos secteurs, hélas.

Comme déjà évoqué dans le rapport de l'an dernier, les actions menées à l'issue de la réflexion stratégique doivent conduire à ralentir voire à inverser ces défections.

Pour ce qui concerne les chiffres globaux :

- En 2020 : 4 Arrêtés royaux – 126 promus - pas de cérémonie
- En 2021 : 7 Arrêtés royaux – 524 promus -3 cérémonies pour 3 secteurs différents
- En 2022 : 3 Arrêtés royaux – 5 cérémonies 168 promus pour 9 secteurs différents.
- En 2023 : 2 Arrêtés royaux – 3 cérémonies (car 2 cérémonies différentes pour la Police) - 932 promus pour 2 secteurs

Comme toujours, les chiffres de promu.e.s ne reflètent pas le travail réalisé par l'Institut en leur seule lecture.

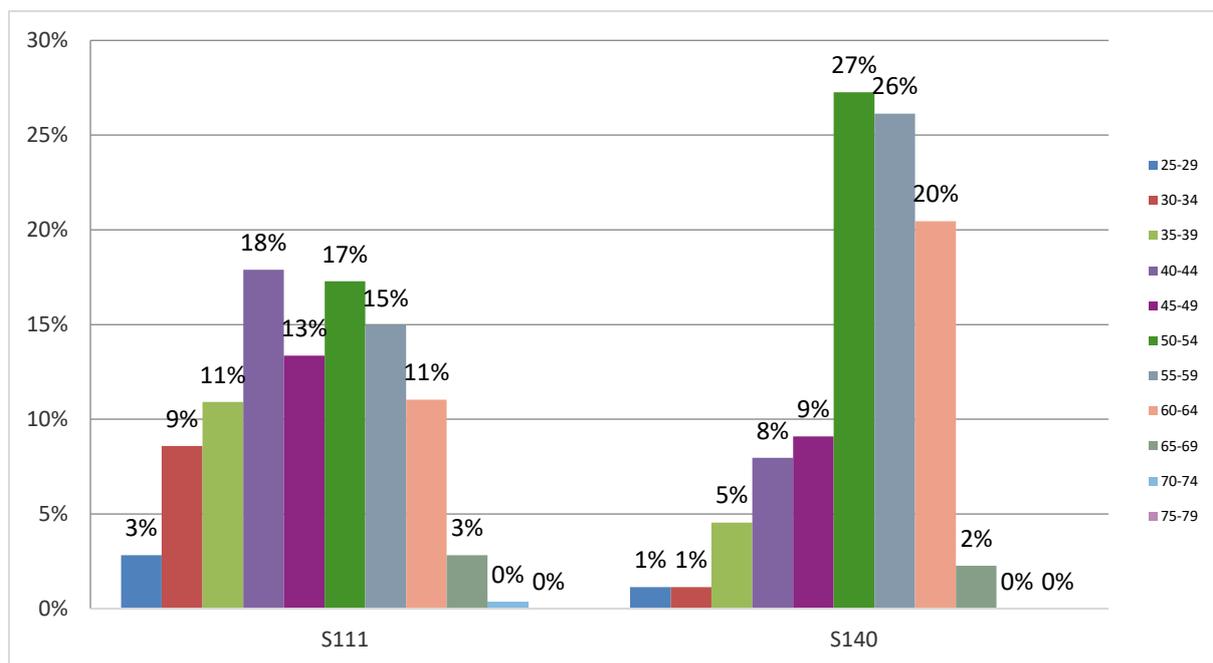
En effet, en 2023, trois éléments doivent attirer l'attention :

- L'impact particulier de la cérémonie de décembre
- Le poids bien nécessaire de la réflexion stratégique et les effets ralentisseurs des changements initiés
- Les interactions plus élevées avec le Collège

En 2024, la gageure sera la communication et le lancement d'un secteur dans lequel il n'y a jamais eu de cérémonie.

Le nombre de futur.e.s Lauréat.e.s sera donc vraisemblablement plus bas.

CATÉGORIE D'ÂGE DANS LES SECTEURS



S111 : Services de Police et de Sécurité civile
S140 : Ports

En 2023, les catégories d'âge reste assez identiques à celles de 2022.

La majorité de situant de 40 à 44 ans pour la Police (talonnée par les 50-54 ans) et de 50 à 54 ans pour les Ports.

A la police, 63% des Lauréat·e·s ont entre 40 et 59 ans ; pour 70% dans le secteur des Ports.

L'an dernier , 10% des Lauréat·e·s avaient moins de trente ans. Cette année avec 11% à la Police et 3% dans les Ports, les constats et leurs conséquences sont encore identiques.

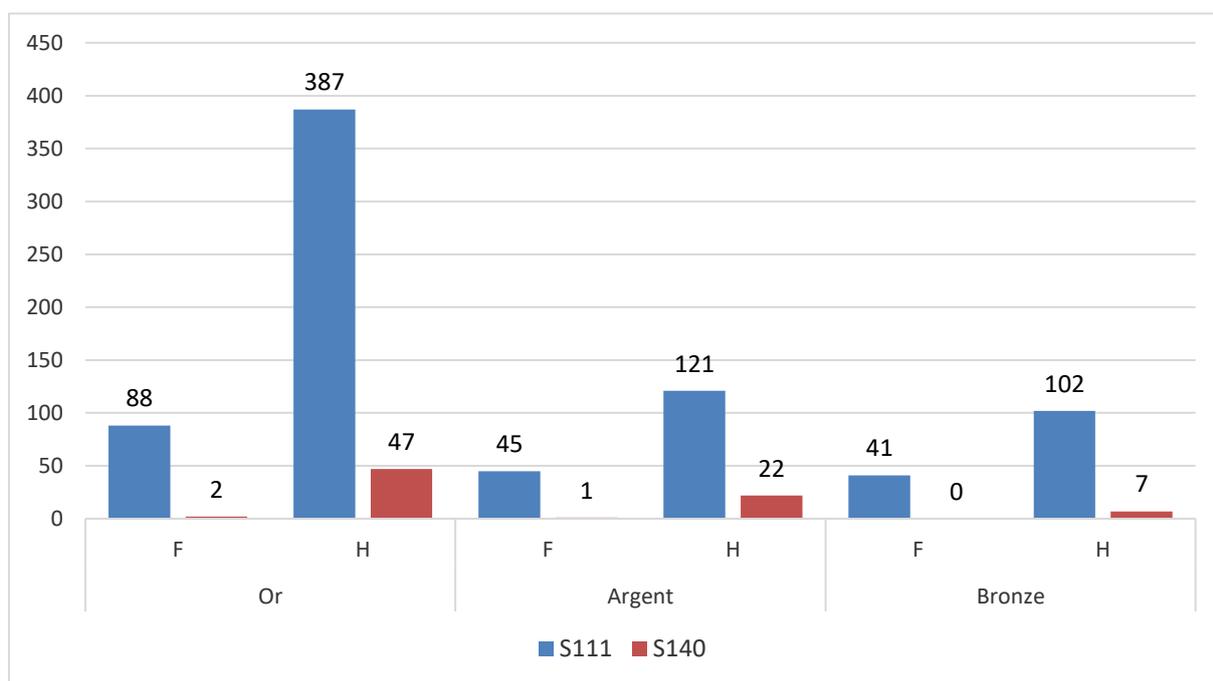
Les procédures intéressent peu les personnes les plus jeunes et un effort particulier doit être fait vis-à-vis d'elles.

Une fois encore au cours de ce rapport, nous dirons que la communication est centrale pour atteindre des personnes plus jeunes : tant sa forme que son contenu.

La volonté de rajeunissement de l'identité visuelle devra être traduite.

De même, les témoignages diffusés sur le site, sur les réseaux, au cours des présentations doivent aussi être adressés par des personnes susceptibles de motiver les plus jeunes.

RÉPARTITION PAR GENRE



S111 : Services de Police et de Sécurité civile
S140 : Ports

En 2017, dans le secteur Services de Police et de Sécurité civile, les femmes ne représentaient que 11.2% des Lauréat.e.s ; elles représentent aujourd'hui 22.5%.

C'est une belle progression.

Cependant, nous devrions pouvoir comparer ce chiffre à la répartition réelle du secteur.

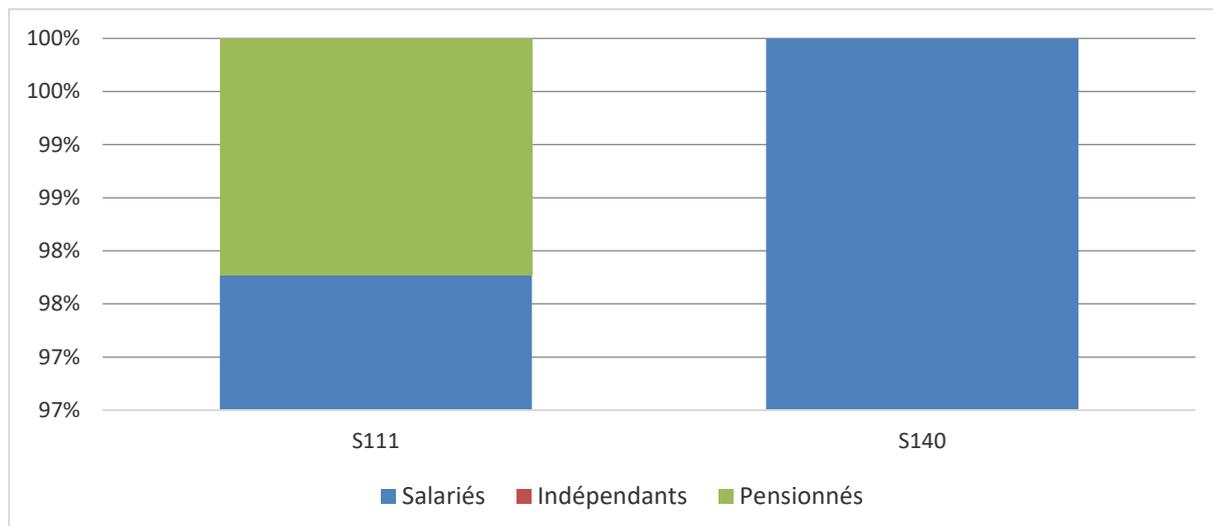
Par rapport à l'an dernier, la répartition est à la baisse.

Ajoutons que la participation des femmes dans le secteur des ports a été faible (3 femmes sur 88 Lauréat.e.s), mais c'est inhérent au secteur lui-même.

De manière générale, le nombre de femmes reste trop bas.

Divers témoignages de femmes ont été régulièrement mis en valeur cette année, mais l'Institut et **Forum des Femmes** doivent poursuivre leurs efforts de visibilité.

STATUT

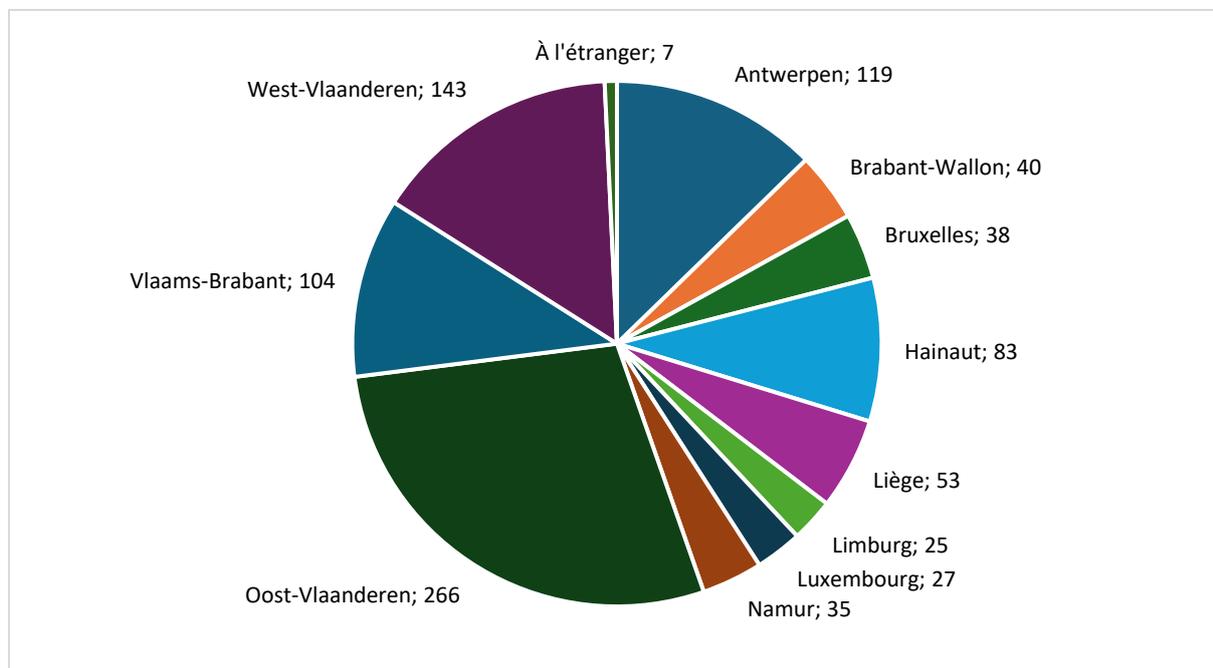


S111 : Services de Police et de Sécurité civile
S140 : Ports

Sans surprise 100% des Lauréat.e.s étaient salarié.e.s.

Conséquence des secteurs eux-mêmes.

RÉPARTITION PAR PROVINCE



Le graphique ci-dessus montre le pourcentage de Lauréat.e.s par province.

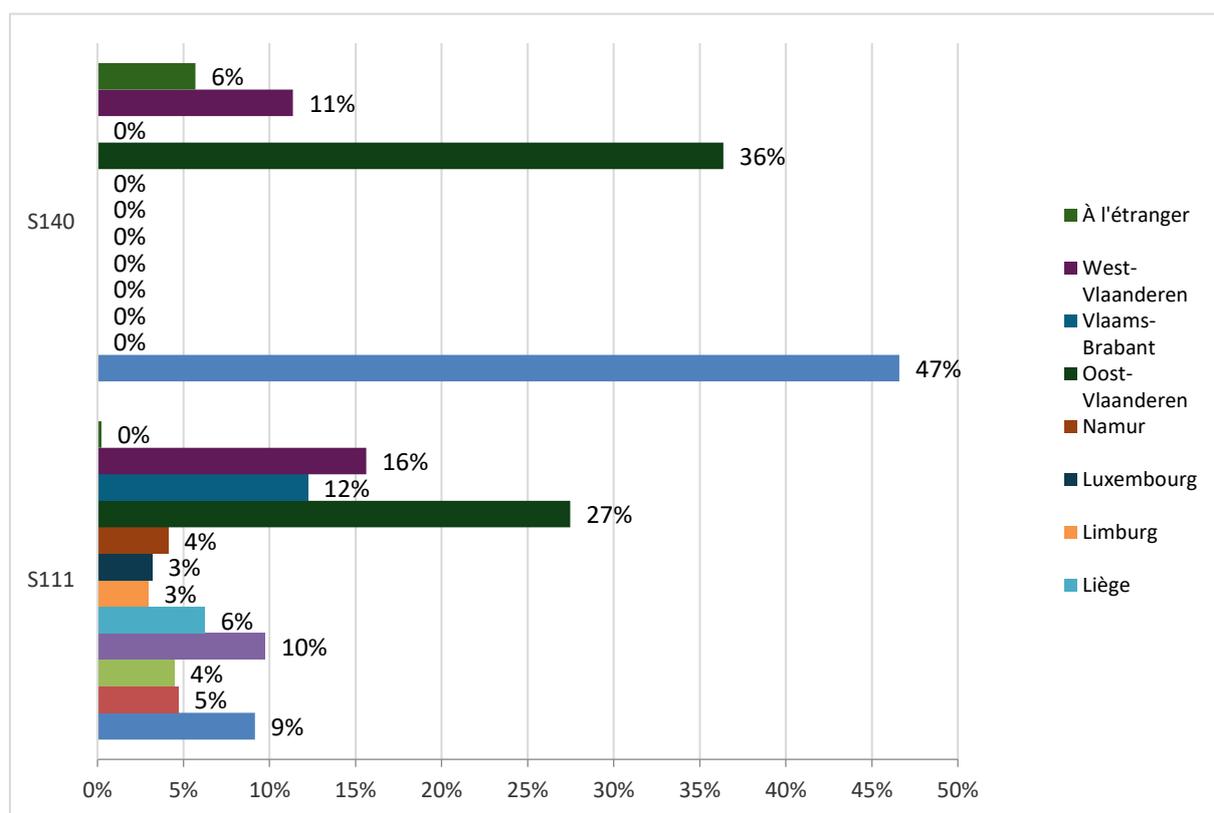
En 2023, 70% des Lauréat.e.s proviennent de la Région flamande (contre 69% l'an dernier).

La Région bruxelloise ne compte que 4% (2% l’an dernier) parmi tous les Lauréat.e.s. et la Région wallonne 25% (29% l’an dernier)

Alors qu’il est logique que le secteur des Ports abrite des Lauréat.e.s venu.e.s de la Région flamande, ce ne l’est pas pour la Police.

Là encore un effort doit être réalisé pour que l’information soit diffusée de manière plus harmonieuse au niveau des travailleurs, des membres potentiels des Comités organisateurs, des employeurs ; bref de tous les acteurs du marché du travail.

Un effort particulier doit être fait pour Bruxelles.



S111 : Services de Police et de Sécurité civile
S140 : Ports

LES SUPPORTS DE COMMUNICATION



NEWSLETTER IRET

Alors que la newsletter de l'Institut était déjà remise en cause l'an dernier, la réflexion stratégique a mis en exergue la nécessité de revoir les supports de communication.

Dans le même temps, la newsletter du Collège devait aussi faire peau neuve.

Il a semblé opportun de gérer cette communication via ce support, en commun avec le Collège.

Un groupe de travail sera mis sur pied avec pour objectifs principaux de refondre ce type de support et d'en élargir les cibles.

L'INSTITUT EN VIDÉO

Durant l'année 2023, l'IRET a publié 3 vidéos.

Deux vidéos (une dans chaque langue) ont été publiées le 16 novembre 2023, expliquant, à travers des témoignages de Lauréat·e·s pourquoi il est important de déposer sa candidature. Ces vidéos ont été vue 59 fois pour celle en français et 21 fois pour celle en néerlandais.

Le 26 novembre a été publiée une vidéo du témoignage de Cédrine Gorreux qui avait pour sujet « Rendre visible le travail et l'engagement ».

Cette vidéo a été vue 59 fois.

L'objectif fixé l'an dernier de créer une page spécifique consacrée aux vidéos a été atteint.

Elle permet de proposer des liens lorsque les procédures sont présentées et rassemble les témoignages en un seul lieu du site.

SITE WEB ET RÉSEAUX SOCIAUX

Sur la période du 1 janvier au 31 décembre 2023, notre site web a été visité par 9 411 personnes, pour un total de 42 445 pages vues.

Si nous comparons aux années précédentes :

- 2021 : 13 370 visiteurs pour 38 657 pages vues
- 2022 : 16 941 visiteurs pour 56 183 pages vues
- 2023 : 9 411 visiteurs pour 42 445 pages vues

les chiffres de cette année sont donc en retrait.

Cela peut s'expliquer par le fait que les cérémonies font partie des pages les plus visitées.

Or, les photos de la cérémonie de la Police (décembre 2023) ont été mises sur le site en 2024.

Environ 39% des visiteurs sont définis comme néerlandophones, pour 31% de francophones (les autres visiteurs sont principalement anglophones). Ces chiffres restent stables par rapport à l'an dernier.

Selon l'analyse automatique de Google Analytics, 51% des visiteurs sont des hommes, pour 49% de femmes. Ces chiffres sont un indicateur à prendre avec-précaution.

39% de nos visiteurs visitent notre site depuis un smartphone, 58% depuis un ordinateur et 2% depuis une tablette. Là aussi les chiffres restent stables.

La durée moyenne passée sur le site augmente :

- 2021 : 1 minute 30
- 2022 : 1 minute 14
- 2023 : 2 minutes

Dans la mesure où les photos de la cérémonie de la Police n'ont été placées qu'en 2024, il faut y trouver une autre cause.

On peut espérer une attention plus soutenue.



LES CÉRÉMONIES DE 2023

Durant l'année 2023, l'Institut a organisé 3 cérémonies.

SECTEUR DES PORTS

Le 18 avril 2023, 60% des promus étaient présents.

SÛRETÉ DE L'ÉTAT¹

Le 29 novembre 2023, dans leurs locaux.

89% des promus étaient présents.

La sûreté de l'État participait pour la première fois à une sélection et a réalisé un score participatif très honorable.



SECTEUR POLICE ET SÉCURITÉ CIVILE

Le 10 décembre, à l'ULB, à Bruxelles.

60% des promus étaient présents à la cérémonie.

21% des VIP invités étaient présents

De par le nombre important de participants, cette cérémonie fut une réussite.

Madame la Ministre Verlinden a rehaussé l'événement de sa présence et manifesté un réel soutien.

L'organisation d'une cérémonie demande un investissement non négligeable et mobilise tant l'équipe que le Comité organisateur.

¹ Pour des raisons inhérentes à son fonctionnement, Arrêtés royaux et cérémonie concernant la Sûreté de l'État ont été couverts par la confidentialité.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Fin 2022, nous tournions déjà nos yeux vers le futur.

D'importants changements avaient eu lieu au sein de l'Institut et une réflexion profonde était en cours.

Une cérémonie d'envergure avait couronné 5 secteurs et l'Institut avait su répondre à ce défi.

Plus que jamais, en 2023, à l'issue de la réflexion stratégique, nous mesurons la tâche.

Nous avons à présent un outil qui devra se concrétiser en actions.

Certes, en 2023, les résultats sont excellents, mais ils ne doivent pas nous aveugler car ils risquent de n'être que ponctuels.

Certes, en 2023, une fois encore, l'Institut a relevé la gageure d'organiser une « grande » cérémonie avec des moyens limités.

Mais tout au long de ce rapport, un mot revient sans cesse : communication.

Le défi central est posé-là.

Comment, avec quels moyens, avec quels soutiens, l'Institut parviendra-t-il à se créer une identité nouvelle lui permettant d'aborder puis d'inciter les acteur.trice.s du marché du travail actuel à participer aux procédures ?

Ce que 2023 aura démontré avec brio, c'est l'engagement de son Conseil d'administration (de son Organe d'administration, en 2024) ; ce point commun qu'est pour chacun.e la reconnaissance du parcours professionnel de qualité.

Ce que 2023 nous aura offert, ce sont les images de celles et ceux qui exprimaient joie et fierté légitime, durant les cérémonies.

Cela ne diminue pas la hauteur des défis, mais permet la confiance.

LISTE DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION¹

PRÉSIDENT

- **Philippe Pirson**, Président du Conseil d'administration et du Comité de direction.

VICE-PRÉSIDENTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Thierry Bodson**, Président FGTB
- **Mario Coppens**, Président CGSLB - *A partir du 18/11/2023* – **Gert Truyens**
- **Marc Leemans**, Président CSC

ADMINISTRATEURS/ADMINISTRATRICES, MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

- **Herwig Muyldermans** FEB, Vice-Président du Comité de direction
- **Olivier Valentin** CGSLB, Vice-Président du Comité de direction
- **Daniel Van Daele** FGTB, Vice-Président du Comité de direction
- **Matthieu Verjans** CSC, Vice-Président du Comité de direction
- **Nicole Dery**, Administratrice générale *jusqu'au 07/09/2023*
- **Willy Imbrechts**, Commissaire général du Gouvernement – *jusqu'au 17/09/2023*
- **Véronique Crutzen**, Commissaire générale adjointe du Gouvernement

ADMINISTRATEURS/ADMINISTRATRICES

- **Benoît Bayenet**, Président du Conseil Central de l'Économie
- **René Branders**, Président de la Fédération des Chambres de Commerce belges
- **Lode Ceysens**, Président du "Boerenbond", représente le Conseil National de l'Agriculture, représenté par Monsieur Karel Colman
- **Monica De Jonghe**, Directrice générale de la Fédération des Entreprises de Belgique
- **Rudi Delarue**, Président du Conseil National du Travail
- **Fons De Potter**, Secrétaire général du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail
- **Danny Van Assche**, Président du Conseil Supérieur des Indépendants et des PME, représenté par Madame Sabrina Leclerc
- **Karel Velle**, Secrétaire perpétuel de la « Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Schone Kunsten »
- **Didier Viviers**, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique

¹ Organe d'Administration au 01/01/2024